

CONCEPCIÓN: ANALYSE DE L'AUTO-ÉVALUATION DE CULTURE 21 : ACTIONS

JUIN 2016



culture 21

Agenda 21 de la culture

Dans le cadre de sa participation en tant que Ville Pilote de l'Agenda 21 de la culture en 2016, la ville de Concepción s'est livrée en mai à l'exercice d'auto-évaluation de ses politiques culturelles et du développement durable. Cette activité s'est appuyée sur le document Culture 21 : Actions approuvé par la Commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) en mars 2015. Ce document permet aux villes du monde entier d'examiner leurs points forts et leurs points faibles dans ce domaine selon une directive commune. De plus, cet exercice permet de comparer l'évaluation de chaque ville à la moyenne extraite des opinions du panel d'experts au niveau mondial.

Cette auto-évaluation a été effectuée de manière participative, lors d'une session qui a permis aux participant-e-s d'apporter leur point de vue sur l'état actuel de la ville mais aussi de formuler leurs aspirations et leurs propositions. La session qui s'est tenue à Concepción a pu compter sur la participation de personnes issues de différents services de la municipalité, du gouvernement régional ainsi que de différents organismes publics, privés et citoyens (voir liste en annexe 1).

Élaboré par Antoine Guibert, expert de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture, en étroite collaboration avec le Secrétariat de la Commission culture, ce document synthétise et analyse les évaluations effectuées dans la ville de Concepción, les compare aux moyennes mondiales et suggère certains aspects qui mériteraient suivi. La ville de Concepción pourra ensuite utiliser ce rapport pour élaborer son plan de travail dans le cadre de sa participation au programme de Villes Pilotes de l'Agenda 21 de la culture.

AUTO
EVALUATION





BILAN GÉNÉRAL

La ville et commune de Concepción, d'une superficie de 221 km² est la capitale de la province du même nom et de la région du Biobío, au Chili. Elle se trouve dans les terres, à 509 km au sud de Santiago. Elle compte une population d'environ 230 000 habitants, et au niveau provincial (Concepción métropolitaine) elle dépasse un million d'habitants, ce qui en fait la deuxième plus grande agglomération du pays.

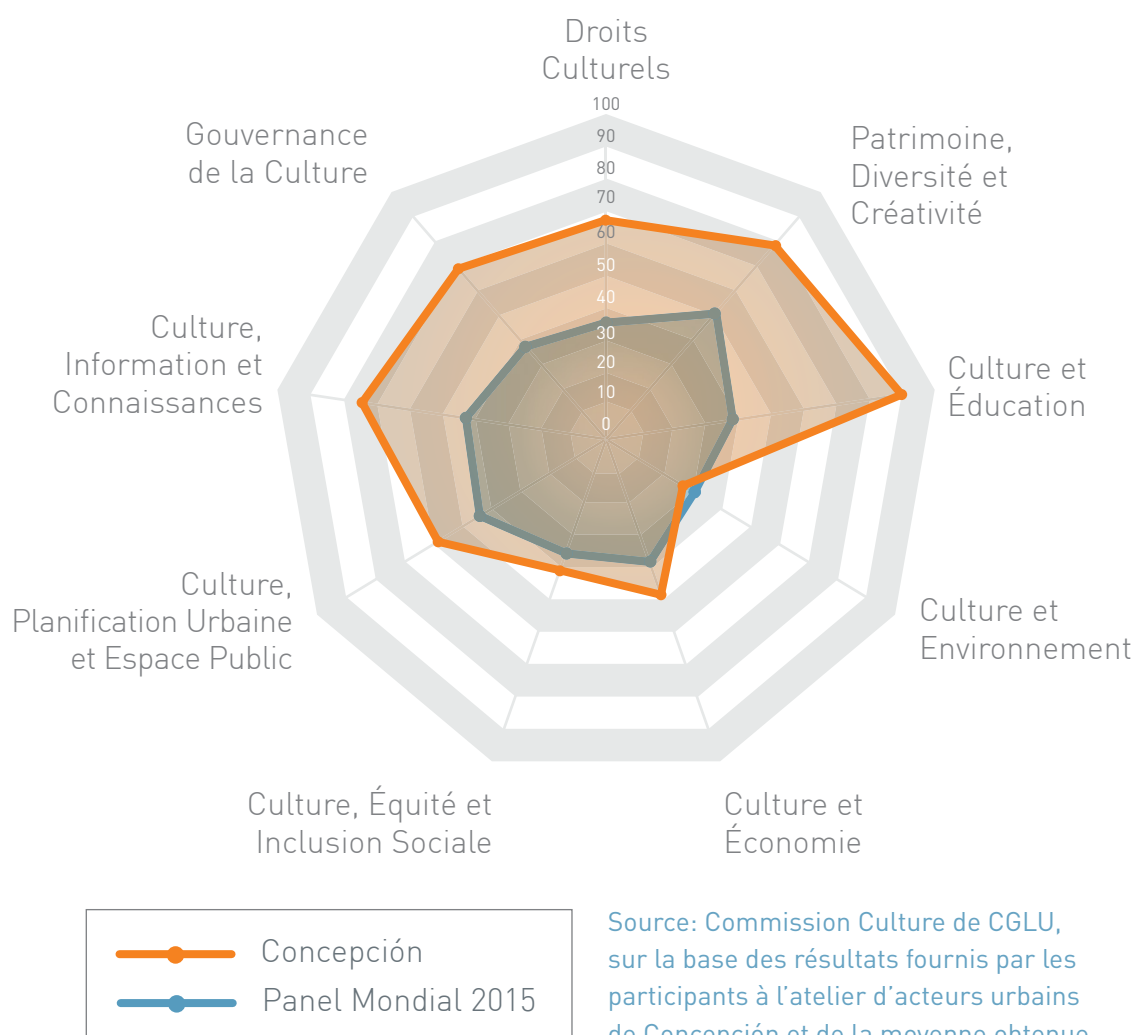
Concepción se repose sur une économie basée sur le développement des secteurs de l'industrie, de la pêche, des forêts, de la prestation de services et sur l'éducation universitaire, car elle dispose de plus de 10 institutions éducatives de niveau supérieur, la dotant ainsi d'une population jeune et en rotation constante. Sa situation géographique lui apporte des valeurs naturelles qui façonnent son identité, comme ses rivières, ses collines et ses lagunes urbaines.

L'une de ses principales caractéristiques naturelles sont les multiples tremblements de terre dont elle a souffert tout au long de son histoire. Les grands séismes lui ont conféré une empreinte moderne et résiliente, mais lui ont également soustrait une partie de son patrimoine architectural et provoqué l'exode de sa population. Le dernier tremblement de terre a eu lieu en février 2010. D'une magnitude de 8,8 sur l'échelle de Richter, il fut le plus fort de son histoire, suivi de plusieurs raz de marée, causant d'important dommages matériels et un total de 524 morts. Cette catastrophe naturelle a été suivie d'un « tremblement de terre social » avec de nombreux pillages, vols et un chaos social et administratif, ayant nécessité la présence de l'armée pour maintenir l'ordre. Cette catastrophe naturelle et sociale a profondément marqué les habitant-e-s de la ville.

En réponse à cette situation, et avec beaucoup d'audace, Concepción souhaite miser sur la culture afin d'inverser la situation et donner naissance à une nouvelle dynamique de développement durable. C'est avec cette intention que la municipalité a adopté en 2014 le Plan stratégique culturel de Concepción, « Concepción 2030 ». Elle a ensuite pu bénéficier d'une première consultation de la part de la Commission Culture de CGLU. En 2016, deux ans après l'adoption de ce Plan, l'exercice d'évaluation nous permet d'apporter des perspectives sur le travail réalisé, d'identifier les domaines qui pourraient requérir plus de suivi.

Concepción se situe globalement très au-dessus des moyennes élaborées par le panel mondial d'experts de 2015. Comme le montre le schéma 1, la ville se distingue en particulier dans les thématiques « 3. Culture et éducation » (90 pour une moyenne mondiale de 38) ; « 2. Patrimoine, diversité et créativité » (avec une moyenne de 79,17, au-dessus de la moyenne mondiale de 50) ; « 8. Culture, information et connaissance » (75,00 pour un 43 mondial) ; « 9. Gouvernance de la culture » (69,32 pour un 37 mondial) ; et « 1. Droits culturels » (67,50, alors que la moyenne mondiale est de 35). Concepción obtient également des notes supérieures ou égales à la moyenne mondiale dans les

Schéma 1: Auto-évaluation de Concepción et données du Panel Mondial 2015



Source: Commission Culture de CGLU, sur la base des résultats fournis par les participants à l'atelier d'acteurs urbains de Concepción et de la moyenne obtenue par un panel mondial composé de 34 experts.

thématiques « 7. Culture, planification urbaine et espace public » (59,38, par rapport à une moyenne mondiale de 44) ; « 5. Culture et économie » (49 pour un 38 mondial) ; et « 6. Culture, équité et inclusion sociale » (41,67 pour une moyenne mondiale de 35). D'autre part, la ville obtient une note inférieure aux moyennes mondiales dans la thématique : « 4. Culture et environnement » (27,50 pour une moyenne mondiale de 30)¹.

En général, il faut souligner l'immense travail déployé depuis l'adoption du Plan stratégique culturel de Concepción en 2014 et le fait que la grande majorité des actions analysées dans ce rapport ont déjà été mises en œuvre.

¹ Le Guide d'auto-évaluation de Culture 21 : Actions demande aux villes d'attribuer une note de 1 (l'action n'est pas développée ou à l'état très embryonnaire) à 9 (l'action bénéficie d'un développement intégral) pour les 100 actions qui composent Culture 21 : Actions ; le guide propose également une description qui aide les villes à se positionner. Pour chaque action, une note entre 1 et 3 correspond à un « niveau embryonnaire » ; entre 4 et 6 à un « niveau en développement » ; et entre 7 et 9, la ville se situe à un « niveau bien développé ». Les pourcentages qui accompagnent l'évaluation de chaque engagement thématique de Culture 21 : Actions sont issus des notes de 1 à 9 attribuées à chaque action analysée



DROITS CULTURELS

Pour cette thématique, Concepción obtient une moyenne de 67,50, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 35,00.

Il convient de souligner qu'au Chili, le concept des droits culturels n'est en général pas bien reconnu. La culture est habituellement entendue comme un bien de consommation ou une capacité d'accès, mais non comme un droit citoyen. Toutefois, à Concepción, les participant-e-s ont fait preuve d'une grande sensibilité envers les droits culturels.

Même s'il n'aborde pas explicitement le concept, le Plan stratégique culturel de Concepción « Concepción 2030 », adopté en 2014, intègre la vision et la perspective des droits culturels et tente de poser un regard citoyen sur l'action culturelle pour l'accès et la participation de tou-te-s à la vie culturelle. En outre, on observe que la société civile et le secteur culturel de la ville ont une certaine conscience de la thématique des droits culturels, tout comme le Conseil régional de la culture et des arts, qui l'intègre dans son action. Généralement, les droits culturels semblent être une thématique émergente à Concepción, et suscitent un intérêt croissant.

D'autre part, la participation des habitant-e-s aux décisions et politiques culturelles est encouragée. L'élaboration du Plan stratégique culturel de Concepción en 2014 est à souligner, car il a été construit via un processus de participation citoyenne exemplaire, à partir d'enquêtes dans la rue mais aussi d'un forum avec vote direct des citoyen-ne-s. De plus, il existe des espaces de débat et des espaces de participation citoyenne régulièrement ouverts.

Concepción se distingue également par la participation active des habitant-e-s aux pratiques et à la création culturelles. La municipalité dispose de plusieurs programmes consacrés à la participation active de la population, en particulier dans les quartiers et avec l'usage des espaces publics. Dans la société civile et avec les infrastructures culturelles, il existe de nombreux espaces ouverts à la participation active des habitant-e-s, même si l'on peut considérer que cet aspect pourrait être mieux développé.

Même s'il n'existe pas de texte de référence sur les droits, les libertés et les responsabilités culturels, la municipalité prépare un projet d'ordonnance culturelle qui devrait intégrer la thématique des droits culturels et constituer un document de référence dans ce domaine.

Concepción obtient une moyenne intermédiaire dans certaines actions. Par exemple, il n'existe pas de standards municipaux de service minimum garantissant les services culturels de base. Néanmoins, la ville établit implicitement certains standards et tente



DROITS CULTURELS

de développer son action culturelle avec une attention particulière portée aux zones les plus éloignées et d'assurer un accès équitable pour toute la population. Il faut également faire remarquer que dans ce domaine le Conseil régional de la culture et des arts dispose d'un plan d'infrastructures avec des standards minimum dans ses interventions. De même, les obstacles à l'accès et à la participation des citoyen-ne-s à la vie culturelle ne sont pas systématiquement analysés, ces analyses n'étant que ponctuelles ou implicites. D'autre part, aucune mesure n'a été adoptée qui prête une attention particulière à la discrimination entre les hommes et les femmes. La société civile de Concepción est organisée et dynamique, et ses organisations comptent un certain nombre de membres. Toutefois, il n'existe pas de programme d'encouragement à la participation et à l'implication des habitant-e-s dans les organisations culturelles de la société civile. Les organisations locales de la société civile qui travaillent aux droits humains commencent à intégrer explicitement la thématique des droits culturels à leurs priorités.

Enfin, il convient de souligner que l'évaluation a permis de détecter la nécessité de renforcer les droits culturels des peuples indigènes établis à Concepción, en particulier le peuple mapuche. Dans le cadre du processus de Ville Pilote, un atelier a été organisé avec les représentant-e-s des organisations mapuches de Concepción. Malgré les efforts de la municipalité ces dernières années pour adapter ses services aux peuples mapuches, en créant par exemple le Bureau des affaires indigènes, des manques ont été identifiés dans le domaine des droits culturels mapuches. Actuellement, il n'existe pas à Concepción de centres culturels où les mapuches pourraient vivre, partager et transmettre leur culture et leur langue et les espaces de cérémonie sont occupés de forme informelle, sans être légaux. On détecte également la nécessité de travailler dans le domaine de l'éducation, pour favoriser la transmission de la culture et de la langue et encourager le dialogue interculturel pour lutter contre la discrimination et le racisme. A également été identifiée la nécessité d'une action intégrale dans ce domaine, qui aborde la santé, le territoire, l'autonomisation économique et la reconnaissance symbolique.



PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CREATIVITÉ

Pour cette thématique, Concepción obtient une moyenne de 79,17, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 50,00.

La municipalité dispose d'un Bureau de conseil culturel, organe chargé des politiques culturelles. La ville a également pour projet de créer une Direction culturelle. La municipalité consacre un budget à la culture en adéquation avec les standards nationaux et internationaux, et en mesure de permettre un développement durable de la vie culturelle locale.

Concepción se distingue particulièrement dans le domaine de la création artistique, dans lequel elle obtient les meilleures notes. Il existe différentes structures consacrées à la formation, la création et la production de culture. Dans ce domaine en particulier, il faut souligner la création du Centre de création de Concepción (le « C3 ») par la municipalité, une infrastructure culturelle dédiée à la création. Cet espace répond à une forte demande de la communauté artistique. Il se situe dans une école abandonnée d'un quartier défavorisé. Le modèle de gestion du centre s'établit en coopération avec la communauté et de façon participative ; les groupes citoyens qui l'utilisent se l'approprient et participent directement aux travaux de rénovation du centre.

Concepción se distingue également par la célébration d'activités culturelles dans les espaces publics, qui donnent de la visibilité à la création artistique locale et promeuvent des espaces de rencontre auprès de la population. Il existe un programme d'activités dans les espaces publics qui permet de répondre au manque d'infrastructures culturelles de diffusion et de développer l'accès et la participation à la vie culturelle, tout en remplissant lesdits espaces publics de vie culturelle. En revanche, les activités qui pourraient construire l'excellence à partir de la proximité avec les habitant-e-s et leurs initiatives ont été organisées seulement de forme occasionnelle, et il n'existe pas de programme structuré dans ce domaine. Enfin, il existe des politiques de soutien aux arts, avec une attention particulière à la diversité des disciplines, et les productions locales ont une présence significative et équilibrée dans l'ensemble des activités de la ville. Il existe également des politiques et des programmes consacrés à la culture scientifique initiées par différentes institutions de la ville et non par la municipalité.

Concepción obtient une note intermédiaire dans la protection du patrimoine culturel sous toutes ses dimensions, matérielles et immatérielles. Il existe des cadres juridiques de protection du patrimoine matériel, mais peu de ressources économiques pour le conserver réellement, et les modèles de gestion semblent insuffisants. Concernant le patrimoine immatériel, une identification a été réalisée il y a 10 ans par le Conseil régional



PATRIMOINE, DIVERSITÉ ET CREATIVITÉ

de la culture et des arts. En général, il faut souligner l'importance de changer le regard sur le patrimoine culturel et adopter une vision plus transversale et plus citoyenne dans ce domaine.

Concepción obtient également une note intermédiaire dans la diversité culturelle et linguistique. Un Bureau des affaires indigènes a été créé au niveau municipal, mais aucun travail n'a encore été mené dans le domaine culturel avec les peuples autochtones vivant à Concepción. Il existe de nombreuses institutions culturelles binationales (comme l'Alliance française) réalisant un travail important en termes d'échanges culturels et de projets interculturels. Il existe également un programme de coopération culturelle internationale créé par la municipalité, en lien avec la vie culturelle locale.



CULTURE ET EDUCACION

Concepción se distingue particulièrement par les liens établis entre la culture et l'éducation et obtient une note de 90 dans ce domaine, très au-dessus de la moyenne mondiale de 38,00.

Il existe en effet une stratégie locale qui relie la politique éducative à la politique culturelle. La municipalité dispose de différents programmes d'éducation culturelle, par exemple avec ses écoles municipales d'art ou les ateliers culturels participatifs dans les quartiers de la ville. Des activités culturelles sont réalisées dans les écoles grâce à un programme spécifique de la municipalité qui comprend l'organisation d'ateliers culturels dans les écoles, ainsi qu'un programme d'ateliers éducatifs dans les quartiers et les environnements informels. En général, les institutions culturelles de la ville génèrent des activités éducatives et les écoles produisent habituellement des activités culturelles de leur propre initiative, s'ouvrant ainsi à la communauté. Il existe une offre locale d'éducation artistique grâce à six écoles officielles d'éducation artistique du Ministère de l'éducation, une école municipale de l'art (le Centre artistique de Concepción, CAC) ainsi que divers centres privés. La municipalité ouvre un Point de culture d'information au centre de la ville, outre un portail sur Internet de diffusion de l'agenda culturel de la ville, qui va permettre de partager les informations concernant les activités culturelles et d'éducation culturelle.

En revanche, on observe un certain manque dans les programmes d'études des élèves d'éducation primaire et secondaire, car ils ne semblent pas suffisamment inclure l'acquisition des capacités et connaissances culturelles, et ne pas valoriser correctement les ressources culturelles locales. Dans ce domaine, les participant-e-s font remarquer que pendant plusieurs années, le Ministère de l'éducation avait tendance à éliminer les matières culturelles des programmes pédagogiques, mais en 2015, on observe un effort pour inverser cette situation. Depuis 2015, le Ministère de l'éducation met en œuvre un programme d'éducation artistique dans les écoles générales et les écoles artistiques, qui intègre une vision locale. Il existe un bureau local d'éducation artistique, créé à l'initiative du Ministère de l'éducation, qui réunit les acteurs publics, civiques et privés du domaine de la culture, de l'éducation et de la formation permanente et qui est ouvert à toutes les organisations officielles ou non du territoire.

Les programmes éducatifs et de formation du secteur culturel abordent implicitement les droits culturels et les droits humains en général, et le Ministère de l'éducation offre une formation à la citoyenneté aux professeurs, incluant la culture. Concernant la formation et le renforcement des capacités du secteur culturel, il existe une offre locale de formation en gestion et politiques culturelles à l'Université de Concepción, au sein des programmes d'art et le Conseil régional de la culture et des arts offre aussi des formations dans ce domaine.



CULTURE ET ENVIRONNEMENT

Pour cette thématique, Concepción obtient une moyenne de 27,50, un peu en-dessous de la moyenne mondiale de 30,00.

En général, la reconnaissance des liens entre la culture et l'environnement est encore naissante à Concepción. Les stratégies locales de promotion de la durabilité environnementale prennent uniquement en compte la culture selon un axe éducatif et les politiques culturelles locales intègrent seulement des objectifs de durabilité environnementale dans certaines activités. Les départements de la culture et de l'environnement entrent occasionnellement en relation, mais il n'existe pas de mécanisme permanent de coordination. Des activités de recyclage sont organisées lors des activités culturelles, mais les organisations culturelles n'ont pas pour habitude d'évaluer leurs impacts sur l'environnement ou de mener des activités de sensibilisation écologique. Le gouvernement local reconnaît ponctuellement l'intérêt culturel de certains espaces naturels, mais il n'existe pas de programme exhaustif et systématique d'identification et d'évaluation de ces espaces.

Concepción obtient une note au « niveau embryonnaire » pour différentes actions. Les produits locaux et la gastronomie locale sont peu promus, cette dernière ne semblant pas être reconnue comme activité constitutive de la culture locale. Il convient de souligner néanmoins que le département municipal de la culture est en cours de développement d'un programme pilote de découverte de l'alimentation de proximité et d'activités culturelles disséminées sur un itinéraire touristique, mais cette thématique est encore naissante. De même, peu d'initiatives citoyennes d'utilisation durable des espaces publics sont promues, et il n'existe pas de programmes de préservation et de diffusion des connaissances et pratiques traditionnelles qui contribuent à l'usage durable des ressources de l'écosystème. Enfin, aucune organisation publique, privée ou civique ne semble exister dans le travail sur le lien entre la culture et l'environnement.



CULTURE ET ÉCONOMIE

Concepción obtient une note de 49 dans cette thématique, alors que la moyenne mondiale se situe à 38,00.

Généralement, les stratégies de développement économique local commencent à inclure les logiques spécifiques de l'économie de la culture et à travailler avec ses acteurs. Dans ce domaine, l'institution qui agit le plus est la Corporation de développement de la production (Corfo), une institution nationale disposant d'un plan de développement de l'économie créative. Cependant, les participant-e-s font part de la mauvaise adaptation du plan de Corfo aux caractéristiques du secteur culturel.

La contribution économique des acteurs culturels (publics, civiques et privés) à l'économie locale, notamment leur impact direct ou indirect, est analysée régulièrement par le Conseil régional de la culture et des arts et par Corfo. Mis à part Corfo, les autres acteurs (municipalité, gouvernement régional) reconnaissent peu la culture comme un axe important du développement économique et ne formulent pas de stratégie claire de développement dans ce domaine. Il convient de souligner toutefois que pour l'accès à l'emploi et à l'insertion, la municipalité dispose d'un programme de développement de l'insertion professionnelle au moyen de la formation d'artisan-e-s et travailleur-se-s culturel-le-s, avec des mécanismes d'aide à l'insertion sur le marché. De même, le maintien des métiers implantés sur le territoire est clairement valorisé, mais on remarque leur disparition et des difficultés concernant l'innovation dans ce secteur.

Concepción obtient une moyenne intermédiaire dans différentes actions. La législation nationale et locale garantit des schémas de recrutement et de rémunération en adéquation avec les caractéristiques des travailleur-se-s du secteur culturel ; elle garantit également la reconnaissance des droits d'auteur et autres droits voisins, mais l'on remarque des conditions socio-économiques précaires pour les acteurs du secteur culturel et de faibles rémunérations à Concepción.

Il existe divers mécanismes de financement public et privé, et des mécanismes pour favoriser les contributions volontaires aux projets culturels, mais ils semblent mal adaptés à la réalité du secteur culturel et insuffisants pour répondre à ses besoins. Différents partenariats sont mis en place entre les acteurs culturels et les entreprises, par exemple « Artistas del acero » (les artistes de l'acier), mais ils sont rares. En ce qui concerne le modèle touristique, le gouvernement régional dispose d'un plan de développement touristique avec un axe culturel, mais il n'est pas bien développé et manque de lien avec les acteurs locaux.



CULTURE ET ÉCONOMIE

Concepción obtient des notes plus basses dans les actions liées aux espaces d'information et de formation sur les droits d'auteurs et sur les modèles économiques liés aux pratiques de la création partagée et aux différentes formes de diffusion. Dans ce domaine, il existe un cours ponctuel de l'Université (financé par Corfo) mais, selon les participant-e-s, il n'est pas suffisant pour répondre aux nécessités du secteur culturel en la matière. Enfin, les programmes de Responsabilité sociale des entreprises n'incluent pas en général explicitement les thèmes et projets du domaine de la culture et les organisations d'entreprises locales, comme les Chambres de commerce, ne disposent pas de politiques et de programmes spécifiques au domaine de la culture.



CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

Pour cette thématique, Concepción obtient une moyenne de 41,67, au-dessus de la moyenne mondiale de 35,00.

Concepción se distingue particulièrement par certains programmes se focalisant sur les zones périphériques, les quartiers et les espaces publics. Avec ces programmes, la municipalité tente d'assurer à tou-te-s les habitant-e-s la possibilité d'accéder et de participer à la vie culturelle. Néanmoins, les programmes de la municipalité en matière de culture ne semblent pas destinés à des groupes particuliers. D'autre part, les facteurs déterminants de la vulnérabilité ou de la fragilité culturelle de certains groupes ou individus du territoire ne sont pas analysés régulièrement bien qu'ils soient reconnus implicitement. Il convient de souligner qu'il existe à Concepción un regard critique posé sur le concept d'« inclusion » et de nombreux acteurs préfèrent parler de « droit à la différence » et de « respect de la diversité ». De fait, la société civile à Concepción est très organisée et autonome, avec différents groupes et quartiers ayant leurs propres identités et expressions culturelles, qui ne se considèrent pas nécessairement comme « exclus » de la vie culturelle. Plus que la notion d'« intégration », on souligne la possibilité d'avoir une approche qui cherche à renforcer et autonomiser ces groupes et ces territoires. D'autre part, Concepción obtient également des notes élevées dans la promotion active de la participation des femmes aux activités et organisations culturelles, grâce à la création de l'Agence des femmes au sein de la municipalité. Les organisations locales de la société civile développent de leur côté des campagnes de sensibilisation avec le soutien des institutions publiques et des organisations culturelles.

Concepción obtient une note intermédiaire dans les thématiques liées à la prise en compte de la dimension culturelle par le secteur social. Les stratégies locales de la sphère sociale (santé, emploi, bien-être et inclusion sociale) incluent peu les aspects culturels comme outils de développement social et le font de façon éparpillée, sans y accorder de priorité. De même, il n'existe pas de programmes de formation destinés aux professionnels et aux organisations de la sphère sociale pour améliorer leur capacité à identifier et faire face aux facteurs culturels qui entravent l'accès de certains groupes aux services publics. L'hôpital public a mis en place un programme de santé pour les peuples indigènes, mais il ne semble pas bien adapté. Dans le domaine de l'innovation culturelle pour les jeunes, il existe certaines initiatives mais aucun programme établi en la matière.

Concepción obtient des notes plus basses pour différentes actions. Le lien entre le bien-être personnel, la santé et les pratiques culturelles actives n'est pas réellement reconnu. Peu de mesures ont été prises pour assurer l'accessibilité des équipements



CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE

et des espaces culturels à tout le monde, y compris les personnes en situation de handicap et la majorité des infrastructures culturelles ne sont pas adaptées. En général, il n'existe pas de stratégies locales de résolution des conflits, et la dimension culturelle (exemple des mapuches) n'est pas prise en compte. Il n'existe pas de programmes de promotion de la coopération inter-générationnels. Il semblerait qu'il n'existe pas non plus d'organisation du tiers secteur développant leurs activités en lien avec la culture, l'équité et l'inclusion sociale, ni de plateforme qui les rassemblent.



CULTURE, PLANI- FICATION URBAINE ET ESPACE PUBLIC

Pour cette thématique, Concepción obtient une moyenne de 59,38, au-dessus de la moyenne mondiale de 44,00.

Concepción se distingue particulièrement dans cette thématique par la reconnaissance de l'espace public (rues, places et autres zones communes de la ville) comme ressource clé de l'interaction et de la participation culturelles. La municipalité dispose d'un programme culturel dans les espaces publics, qui permet de répondre fondamentalement au manque d'infrastructures et qui apporte une dynamique sociale, culturelle et citoyenne bien considérée par les habitant-e-s.

En revanche, les plans locaux d'urbanisme ne reconnaissent pas explicitement l'importance de la culture, sauf dans le domaine du patrimoine culturel. Le gouvernement local dispose d'un inventaire du patrimoine culturel et a établi des mécanismes adéquats de préservation et de conservation, même s'il manque de ressources pour rendre cette protection plus effective. Les nouvelles infrastructures culturelles se planifient, une analyse de leurs impacts est effectuée et un plan de gestion est créé, même si le tout manque d'approfondissement. Dans ce domaine, il faut souligner tout particulièrement la création du C3, grandement lié à l'écosystème de la ville et qui essaie d'avoir un impact sur la revitalisation du quartier où il se trouve. Le plan d'aménagement de la municipalité prend en compte la notion de paysage et cherche à le préserver, mais il ne semble pas exister de plan de gestion du paysage dans ses aspects naturels et culturels. Il n'existe pas de politique de transports et de mobilité urbaine qui prenne en compte les facteurs culturels, mais on ne détecte pas non plus de carence dans ce domaine pour l'accès des habitant-e-s à la vie culturelle.

Concepción obtient une note intermédiaire dans l'identification des valeurs culturelles et symboliques associées au territoire. Certains éléments symboliques sont valorisés mais il n'existe pas de plan de gestion de protection ou de valorisation ni de répertoire des espaces qui, de par leur fonction symbolique, constituent un bien commun des habitant-e-s. En ce qui concerne l'art public, il existe des programmes de conservation, mais ni le développement ni la création dans ce domaine ne sont promus. Pour la participation active de la population à la planification urbaine et à la transformation du territoire, des activités ont parfois été réalisées par exemple dans l'aménagement urbain, l'architecture et l'art public, mais de façon insuffisante ou très ponctuelle. La participation de la population est habituellement sollicitée à travers des consultations non obligatoires, mais rarement de façon active. Il existe certaines actions pour promouvoir le rôle de la culture dans la rénovation des centres historiques et dans le développement territorial de certains quartiers, comme le C3, qui a été installé dans une zone défavorisée, mais



CULTURE, PLANI- FICATION URBAINE ET ESPACE PUBLIC

ces initiatives semblent isolées et ne font partie d'aucun plan cohérent et global. De même, la culture est absente du plan de développement municipal.

Concepción obtient des notes plus basses dans les actions liées à l'architecture. Certains mécanismes existent concernant la qualité architecturale de certains édifices, mais généralement, il n'existe pas de règle architecturale se fondant sur la qualité pour la construction ou la rénovation des bâtiments de la ville. Il n'existe pas non plus de document-modèle d'« évaluation de l'impact culturel », utilisé habituellement dans les politiques d'urbanisme.



CULTURE, INFORMATION ET CONNAISSANCE

Pour cette thématique, Concepción obtient une moyenne de 75,00, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 43,00.

La législation garantit la liberté d'expression, notamment l'expression artistique, la liberté d'opinion et d'information et le respect de la diversité culturelle, même si l'on remarque un manque d'espace à leur concrétisation. De même, il existe au niveau national des mécanismes publics et de la société civile d'observation de ces libertés, notamment l'Observatoire des droits humains doté d'un axe sur la culture, mais aussi provenant des Universités de Concepción. En général, l'information est libre et plurielle, elle favorise le droit des citoyen-ne-s à participer à la vie culturelle et reflète la pluralité des opinions, mais on dénote un manque d'une information plus citoyenne, avec des moyens de communication communautaires et citoyens.

Certaines activités ponctuelles de formation et de sensibilisation destinées aux professionnels de la culture existent et abordent les formes existantes ou émergentes d'accès et de reproduction culturelle (copyright, copyleft, open source, etc.). Elles sont réalisées par des organisations de la société civile. De plus, Corfo promeut actuellement une formation pour les acteurs des industries créatives qui abordera cette question. Concernant le lien entre innovation sociale et processus culturels de base, certaines initiatives existent dans ce domaine, comme Corfo, qui finance actuellement un espace de co-working qui travaille sur l'innovation sociale et la culture. Enfin, la municipalité dispose d'un programme international d'échange avec d'autres villes et le Conseil régional de la culture et des arts propose un programme de financement afin que les acteurs culturels participent aux réseaux de coopération internationale.

Concepción obtient une moyenne intermédiaire dans plusieurs actions. Concernant l'observation, la recherche et l'analyse de la réalité culturelle et son interaction avec les autres domaines du développement humain, Corfo réalise un diagnostic sur l'économie créative et les universités ont un Observatoire de la planification urbaine, mais il n'existe pas d'Observatoire culturel local. De même, il n'existe pas de mécanismes permanents d'analyse des obstacles à l'accès et à l'exploitation des technologies de l'information et de la communication à des fins culturelles, même si l'on remarque généralement un bon accès aux TIC et qu'on n'identifie pas de problèmes majeurs dans ce domaine. Il n'existe ni de politiques ni de programmes sur les formes de création, production et diffusion numériques, focalisées sur les habitant-e-s et qui favorisent la démocratie culturelle, mais on identifie en revanche une réflexion et certaines initiatives dans ce domaine. Enfin, les institutions culturelles participent aux débats sur l'information et les connaissances, mais seulement de forme ponctuelle.



GOUVERNANCE DE LA CULTURE

Concepción obtient une note de 69,32 dans cette thématique, alors que la moyenne mondiale se situe à 37,00.

Dans le domaine de la gouvernance, Concepción se distingue particulièrement par la participation active de ses habitant-e-s dans la définition et l'élaboration de ses politiques culturelles. En particulier, il faut souligner l'élaboration du Plan stratégique culturel de Concepción, « Concepción 2030 », adopté en 2014, et qui a été créé selon un processus de participation citoyenne exemplaire, avec l'implication des citoyen-ne-s dans l'exercice de participation active et obligatoire pour la définition des priorités de l'action culturelle de la municipalité (enquêtes de rue, forum avec vote direct des citoyen-ne-s). Le Plan stratégique culturel se fonde explicitement sur l'Agenda 21 de la culture et Culture 21 : Actions, et apporte une planification adéquate du développement culturel de la ville avec une vision du futur et des axes d'action, mais aussi des programmes de mise en œuvre. Deux ans après son adoption, les participant-e-s font remarquer la nécessité de réaliser également des plans de quartier pour favoriser une vie culturelle plus adaptée à l'identité et à la réalité des différents quartiers de Concepción. Pour la réalisation du Plan stratégique culturel, une instance participative publique a été créée, qui réunit les acteurs publics, civiques et privés au sein d'un Conseil consultatif. Depuis l'adoption du plan en 2014, cette instance ne s'est plus réunie, en raison du processus administratif de création d'une Direction culturelle au sein de la municipalité. Toutefois, la municipalité a pour objectif de réactiver cette instance participative et de la mettre en relation avec la mise en œuvre du Plan stratégique culturel.

Les institutions culturelles rendent compte de façon transparente et évaluent le service public qu'elles réalisent. Une perspective d'égalité entre les sexes est développée au cœur des programmes et des institutions culturels mais, selon les participant-e-s, il faut encore systématiser et apporter davantage de réflexion dans ce domaine. Il existe des pratiques qui encouragent la participation des citoyen-ne-s à la gestion des installations, des programmes ou des événements culturels, même s'il ne s'agit pas d'une tendance généralisée. Il faut souligner dans ce domaine le Centre de création de Concepción (le « C3 »), un nouvel espace culturel créé par la municipalité en 2015, qui travaille en coopération avec la population et qui permet une appropriation par les groupes culturels qui l'utilisent. D'autre part, le gouvernement local reconnaît et soutient les pratiques de gestion qui expriment la culture locale et se développent autour des biens communs, par exemple avec les fonds de concours municipaux.

Même si la ville a fait des efforts très importants en 2014 dans le domaine de la participation citoyenne, Concepción obtient une note intermédiaire dans les actions



GOUVERNANCE DE LA CULTURE

liées aux espaces permanents de concertation, négociation et régulation. Les participant-e-s considèrent qu'il existe une bonne coordination et ouverture au dialogue avec les services de la culture de la municipalité mais, en général, ils et elles font remarquer que ni la municipalité, ni les autres acteurs publics et institutionnels, ne génèrent d'espaces permanents de concertation, négociation et régulation de leurs objectifs et méthodes, avec la participation de tous les acteurs de la ville impliqués dans les projets publics. De même, il existe des mesures (telles que des programmes de formation) initiées par le Conseil régional de la culture et des arts, ou à travers Corfo, pour renforcer les ONG, les associations professionnelles ou syndicales dans le domaine de la culture ou d'autres acteurs de la société civile qui contribuent à la vie culturelle mais elles apparaissent insuffisantes pour répondre aux nécessités. Enfin, il n'existe pas de plateforme indépendante ou de réseau d'organisations de la société civile qui intègre les citoyen-ne-s et les acteurs culturels de tous les secteurs.

Concernant la gouvernance avec les autres niveaux de gouvernement, il existe une répartition des responsabilités entre le gouvernement local, régional et national et une collaboration avec certains acteurs, parfois des mécanismes permanents, par exemple dans le domaine de l'éducation artistique, mais, en général, il faut souligner le manque de mécanismes permanents de coordination.



CONCLUSIONS

» La ville de Concepción est forte d'une expérience significative dans la conception et la mise en œuvre de politiques et actions culturelles participatives, transversales et avec une importante approche citoyenne. Une pratique exemplaire à signaler est la méthodologie participative de l'élaboration du Plan stratégique culturel de Concepción « Concepción 2030 », adopté en 2014. La ville se distingue également par la mise en œuvre d'une action culturelle en situation de crise post-catastrophe, pour encourager à la reconstruction du territoire, à la cohésion sociale et son développement durable.

» La ville s'illustre dans les pratiques qui relient la culture et l'éducation ; le patrimoine, la diversité et la créativité ; la culture, l'information et la connaissance ; et dans la gouvernance de la culture, en particulier dans le domaine de la participation citoyenne. On observe un important effort dans les droits culturels, une thématique dont l'importance grandit à Concepción. Une autre pratique exemplaire à signaler sont les programmes de la municipalité qui amènent l'action culturelle de manière substantielle aux espaces non conventionnels, comme les espaces publics, les quartiers ou les écoles, permettant ainsi de répondre au manque d'infrastructures culturelles et de favoriser l'accès, la participation et l'autonomisation des citoyens dans le domaine culturel.

» Parmi les aspects qui pourraient nécessiter davantage d'attention très prochainement et pour lesquels Concepción pourrait bénéficier de l'exemple d'autres villes, on retrouve les thématiques des droits culturels, la relation entre culture, planification urbaine et espace public, celle entre culture et économie, entre culture, équité et inclusion sociale et en particulier la thématique qui relie la culture à l'environnement.

» D'autre part, à la suite des dialogues avec les participant-e-s et d'une analyse externe, on suggère que les droits culturels, la gouvernance de la culture et la thématique reliant la culture à l'environnement pourraient être des domaines de travail spécifiques au cadre du programme Villes-Pilotes ; en abordant également de forme secondaire les thématiques de la culture, équité et inclusion sociale, et la relation entre culture, planification urbaine et espace public.

Exemples de mesures qui pourraient être considérées dans le domaine des droits culturels :

- intégrer officiellement la perspective des droits culturels dans les textes de référence de la municipalité et dans ses programmes ;
- encourager l'autonomisation culturelle de tous les secteurs géographiques de la ville, en particulier dans les quartiers et les zones périphériques ;

- favoriser la participation active des citoyen-ne-s à la création culturelle, les autonomiser en tant qu'acteurs culturels, par exemple à travers la médiation culturelle ;
- intégrer la culture et la participation active des citoyen-ne-s comme axe d'action pour un développement social et intégral des individus ;
- encourager une appropriation et une transformation de l'espace public de la part des habitant-e-s, grâce à l'action culturelle.

La thématique des droits culturels implique également de poser un regard spécifique sur les peuples autochtones. Lors de la semaine d'autoévaluation en 2016, une rencontre a été organisée avec les représentant-e-s des organisations mapuches de la ville de Concepción, ce qui a permis de formuler des propositions de travail pour développer les droits culturels mapuches. Exemples de mesures qui pourraient être mises en place :

- la mise en œuvre d'un programme culturel municipal destiné aux peuples autochtones et la reconnaissance symbolique de la présence mapuche à Concepción ;
- la création de centres culturels mapuches qui répondent aux aspirations et nécessités des communautés ;
- la création et la reconnaissance des espaces cérémoniaux ;
- la mise en œuvre d'un programme de culture et de langue mapuches et de dialogue interculturel dans les écoles.

Exemples de mesures qui pourraient être considérées dans le domaine de la culture et de l'environnement :

- l'identification et l'évaluation de l'intérêt culturel et symbolique des espaces et éléments naturels ;
- le renforcement de la coordination et du travail conjoint avec le département de l'environnement ;
- le développement d'un axe d'action sur le territoire et l'environnement en lien avec les peuples autochtones.

Exemples de mesures qui pourraient être considérées dans le domaine de la gouvernance culturelle :

- la création de mécanismes permanents de participation citoyenne aux politiques culturelles de Concepción ;
- l'encouragement à la transversalité, la coordination, l'articulation et l'horizontalité entre tous les acteurs locaux de la culture.

ANNEXE 1 : PARTICIPANTS À L'ATELIER

ACTEURS DE L'ATELIER 'VILLE PILOTE'

NOM - PRÉNOM	POSTE
Droits culturels	
José Ignacio Olivares	Conseil Régional de la Culture et des Arts Biobío
Arnoldo Weber	Corporatio Culturelle des Artistes de l'Acier
Alejandra Villarroel	'Activa tu Presente con Memoria'
Mario Cabrera	Théâtre Régional de Biobío
Emmanuelle Alliot	Corporation Culturelle Alliance Française
Patrimoine, Diversité et Créativité	
Bernarda Umanzor	Conseil Régional de la Culture et des Arts Biobío
Carlos Ortiz	Conseil des Monuments Nationaux Biobío
Armando Cartes	Corporation Sociale et Culturelle SEMCO
Marcos Sánchez	Musée d'Histoire Naturelle
Patricio Mora	Fundación Proyecta Memoria (Fondation Projet Mémoire)
Gonzalo Cerda	Université de Biobío
Jorge Leal	Institut Professionnel Duoc UC
Culture et Éducation	
Claudia Latorre	Direction de Département Municipal d'Éducation
Pablo Gaete	Balmaceda Arte Joven
Natalia González	Archive Historique Bibliothèque Municipale
Liliana Rubilar	Seremi Éducation Biobío
Sebastián Torres	Centre Artistique Culturel (CAC)
Culture et Environnement	
Andrea Aste	Direction Municipale de l'Environnement
Alejandra Stehr	EULA Université de Concepción
María José García	Fondation El Árbol

Culture et Économie

Johann Bórquez	Centre de Création de Concepción (C3)
Jorge Sanhueza	Corfo Biobío
Sergio Villar	OMIL Municipalité de Concepción
Alejandra Palma	Industries Créatives Concepción AG
Carolina Godoy	Sernatur Biobío
Esmeralda Herrera	Austral Solutions

Culture, Équité et Inclusion sociale

Susan Zurita	Oficina Discapacidad Municipal (Bureau pour le handicap)
Estefanía Medina	Gendarmerie Biobío
Sandra Narváez	Senadis Biobío
Remigio Inalef	Oficina Asuntos Indígenas (Bureau des Affaires autochtones)
Paulina Barrenechea	Université de Concepción

Patrimoine, Planification urbaine et Espace public

Karin Rudiger	Conseillère Municipale sur l'Urbanisme
Jaime Arévalo	MINVU Biobío

Patrimoine, Information et Connaissances

Braulio Gatica	Singularity Sur
Iván Monsalve	Revue Mocha

Gouvernance de la culture

Andrea Muñoz Araya	Gouvernement de Concepción
Carlos Plasencio	COSOC Concepción
Benjamin Guerra	MIC Concepción
Cristian Rojas	Association de Peintres et Sculpteurs Biobío
Ricardo Fletcher	Radio Communautaire Lorenzo Arenas
Fernando de la Jara	Manager Culturel



CONTACT

Pour davantage d'informations sur cet exercice, veuillez prendre contact avec:



Municipalité de Concepción

Email: mcastro@concepcion.cl

Web: www.concepcion.cl



Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) - Comission Culture

Email: info@agenda21culture.net

Web: www.agenda21culture.net





CONCEPCIÓN

Ville Pilote 2016-2017 • culture 21



Concepción
Ciudad de Todos

